

Fiche de poste
Direction de la protection judiciaire de la jeunesse

Intitulé du poste :	Archiviste Cabinet de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse
Corps concernés :	Contractuel
Affectation :	Ministère de la Justice Direction de la protection judiciaire de la jeunesse Cabinet de la directrice
Localisation :	35 rue de la Gare 75019
Poste profilé :	Oui
Durée :	Poste à pourvoir dès que possible (contrat de 6 mois renouvelable)

I - Missions et organisation du bureau :

Le cabinet de la directrice assure la continuité de la fonction de direction et son secrétariat. En relation avec le secrétariat général, il traite de questions relatives à la gestion des personnels, des locaux et des moyens matériels affectés aux services centraux de la direction. Il prépare les propositions de distinctions honorifiques. Il coordonne en outre l'ensemble des secrétariats ainsi que le suivi des courriers parlementaires, des questions écrites, des dossiers signalés ou réservés. Il met en place le plan de classement de la direction et en assure le suivi.

Le cabinet est dirigé par une cheffe de cabinet, assistée d'une adjointe. Le cabinet dispose pour assurer ses fonctions :

- ✓ d'un secrétariat de direction, composé d'une secrétaire administrative et de deux adjointes administratives
- ✓ d'un pôle administratif et logistique, composé de :
 - deux adjointes administratives
 - deux adjoints techniques-conducteurs automobiles
 - d'une secrétaire administrative en charge de la coordination du secrétariat et du pôle

II - Description du poste :

L'archiviste est principalement chargé de :

- Identifier les archives éliminables arrivées au terme de leur durée d'utilité administrative;
- Rédiger les bordereaux d'élimination afférents ;
- Classer les dossiers et élaborer les bordereaux de versement ;
- Rédiger les instruments de recherche conformes aux normes professionnelles en vigueur (ISAD(g), ISAAR) pour les archives qui seront versées aux Archives nationales et éventuellement formater ceux-ci suivant la feuille de styles XML/EAD des Archives nationales (SOSIE) ;
- Construire les outils méthodologiques, notamment les tableaux de conservation ;
- Accompagner et conseiller les services de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;
- Contrainte : l'agent est susceptible de porter des charges (cartons DIMAB, 4-6 kg).

III - Compétences requises :

- Diplôme en archivistique souhaité
- Une première expérience de classement concluante serait appréciée : connaissance des normes ISAD (G) et ISAAR-CPF et des principales circulaires de tri
- Connaissance des institutions publiques et de leur histoire et intérêt pour le fonctionnement du ministère de la justice et de ses évolutions
- Maîtrise des outils bureautiques courants
- Capacité d'organisation, d'adaptation, d'autonomie
- Esprit de synthèse et qualités rédactionnelles
- Efficacité et adaptabilité,
- Discrétion professionnelle

Renseignements et candidatures : CV et lettre de motivation

Madame Fanny MARTIN, cheffe de cabinet de la directrice de la protection judiciaire de la jeunesse

Fanny-aimee.martin@justice.gouv.fr : 01.70.22.74.33

Madame Hortense WAXIN, adjointe à la cheffe de cabinet de la directrice de la protection judiciaire de la jeunesse

Hortense.waxin@justice.gouv.fr : 01.70.22.75.34